

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue à la salle communautaire lundi le 8 septembre 2025 à 19 h 00.

Sont présents : Marie-Josée Leroux, conseillère; Line Beauregard, conseillère; Marilyn Dagenais, conseillère; Nathalie Dupont, conseillère; Steve Martin conseiller, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Richard Forget.

Est également présent : M. Benoit Charbonneau, Directeur général et greffier-trésorier

Est absente : Mme Jessica Cloutier, conseillère.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte à 19 h .

2025.09.184

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 8 SEPTEMBRE 2025

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Beauregard

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour du 8 septembre 2025
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2025
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 août 2025
4. Adoption de la liste sélective des déboursés
5. Emprunt de 225 000\$ au fonds de roulement pour l'achat d'un camion 10 roues avec équipements
6. Affectation de 62 990\$ du Fonds de Parcs et terrain de jeux
7. Certificat de crédit 2025-09-01
8. Rémunération du personnel électoral
9. Adoption du second projet de règlement 261-2025 concernant le zonage
10. Adoption du règlement 262-2025 concernant le lotissement
11. Nomination de Madame Stéphanie Charltré comme officière municipale
12. Programme de soutien financier pour réussite scolaire niveau primaire 2021-2025
13. Bourse pour les étudiants dans le cadre du programme de récompense pour la réussite scolaire 2021-2025
14. Bourse aux athlètes dans le cadre de la politique de soutien à l'excellence sportive 2022-2027
15. Demande de subvention auprès de la Fondation Tremblant
16. Offre de service à la municipalité de Ste-Lucie-des-Laurentides pour l'entretien de certains chemins pour la période hivernale
- Période de questions
17. Levée de la séance ordinaire du conseil

2025.09.185

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 AOÛT 2025

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2025;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyn Dagenais

ET RÉSOLU d’adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2025.

ADOPTÉE à l’unanimité des conseillers présents.

2025.09.186

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 AOÛT 2025

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 août 2025;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Steve Martin

ET RÉSOLU d’adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 août 2025.

ADOPTÉE à l’unanimité des conseillers présents.

2025.09.187

4. ADOPTION DE LA LISTE SÉLECTIVE DES DÉBOURSÉS

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes payés faite conformément aux engagements de crédits pris en vertu de la résolution 2025.01.007 et aux dépenses autorisées en vertu de la délégation directeur général et secrétaire-trésorier;

NOM DU FOURNISSEUR	# CHEQUE	MONTANT
DENIS GODMER	3783	344.00 \$
BOURASSA SPORT TECHNOLOGIE INC.	3784	62 086.50 \$
[REDACTED]	3785	2 960.03 \$
SERVICES PSANSREGRET	3786	515.33 \$
ADT CANADA INC	3787	179.36 \$
EFFIGIART INC.	3788	960.04 \$
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC	3789	1 256.70 \$
REMORQUAGE STE-AGATHE	3790	758.84 \$
SOPHIE PICHÉ	3791	195.46 \$
[REDACTED]	3792	1 958.85 \$
FONDS DES PENSIONS ALIMENTAIRES	3793	542.48 \$
DHC AVOCATS	3794	1 177.46 \$
H2 LAB INC.	3795	41.68 \$
BUREAU EN GROS	3796	375.89 \$
CENTRE DU CAMION GALLAND LTÉE	3797	521.08 \$
CROIX-ROUGE CANADIENNE	3798	225.00 \$
DRUIDE INFORMATIQUE INC.	3799	269.04 \$
PILON & MÉNARD, HUISSIERS DE JUSTICE INC	3800	97.50 \$
GREENSHIELD SANTÉ	3801	134.52 \$
MARTIN BÉLAIR	3802	2 599.00 \$
MICHEL C. DORÉ	3803	308.81 \$
MULTI ROUTES INC.	3804	16 741.74 \$
UAP INC.	3805	65.52 \$
POSTES CANADA	3806	1 033.25 \$
LINDE CANADA INC.	3807	61.53 \$

REMORQUAGE STE-AGATHE	3808	827.82 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC.	3809	168.21 \$
SERRURIER MICHEL ENR.	3810	643.86 \$
SERVICE D'INCENDIE DU NORD	3811	2 290.70 \$
SERVICES PSANSREGRET	3812	180.23 \$
SANIVAC LAURENTIDES/9363-9888 QUÉBEC INC	3813	1 103.76 \$
ÉQUIPEMENTS BUREAU DES LAURENTIDES	3814	1 099.51 \$
	Total	101 723.70 \$

PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES MENSUELS
BMO

Salaires municipaux incluant remb. de dépenses		64 331.00 \$
Services de téléphonie		343.61 \$
Services de téléphonie		252.60 \$
Hydro-Québec		1 129.27 \$
Hydro-Québec		2 056.67 \$
Fonds de pension - AON		23 425.39 \$
DAS Provincial		55 381.11 \$
Remises salariales fédérales		20 360.27 \$
Desjardins - Fonds de pension		2 005.74 \$
Acceo Transphere		37.02 \$
Harnois		482.56 \$
Équipements de bureau des Laurentides		586.37 \$
BMO Groupe Financier - Carte de crédit		245.89 \$
Cogeco cable		83.88 \$
ADT Security		164.22 \$
Frais bancaires Interac		129.82 \$
Crédit-Bail (Freight 6-roues 2020-2025)		2 755.96 \$
Crédit-Bail (Chargeuse/Rétrocaveuse 2022-2027)		4 783.84 \$
Crédit-Bail (Pelle Hydraulique 2021-2026)		4 005.46 \$
	Total	182 560.68 \$

PAIEMENTS DIRECTS

NOM DU FOURNISSEURS	# PAIEMENT	MONTANT
ÉQUIPE LAURENCE EXPERTS-CONSEILS	39	3 909.15 \$
COOP CHIFFON MAGIQUE	40	110.04 \$
ÉQUIPE LAURENCE EXPERTS-CONSEILS	41	12 534.00 \$
MRC DES LAURENTIDES	42	43 517.00 \$
AGENCE HURTUBISE INC	43	74.07 \$
BUDGET PROPANE	44	1 199.96 \$
MRC DES LAURENTIDES	45	3 162.33 \$
PREMIUM TECH ELECTRIQUE INC.	46	460.49 \$
BATTERIES EXPERT - STE-AGATHE-DES-MONTS	47	475.91 \$
C.R.S.B.P. DES LAURENTIDES	48	51.74 \$

BMR	49	485.40 \$
CANADIAN TIRE	50	129.83 \$
LOGISTIQUE LAURENTIDES INC	51	198.35 \$
LORTIE ET MARTIN LTEE	52	472.00 \$
YVON MARINIER INC.	53	1 055.48 \$
M. MEILLEUR ÉLECTRIQUE	54	703.77 \$
MÉDIALO INC.	55	489.79 \$
PARTSCITY	56	372.63 \$
PÉTROLE PAGÉ	57	3 177.84 \$
SABLIÈRE 329 INC	58	21 491.89 \$
9172-6976 QUÉBEC INC	59	3 173.71 \$
VILLE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS	60	431.16 \$
	Total	97 676.54 \$

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dupont

ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leur paiement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.09.188

5. EMPRUNT DE 225 000\$ AU FONDS DE ROULEMENT POUR L'ACHAT D'UN CAMION 10 ROUES AVEC ÉQUIPEMENTS

ATTENDU QUE pour financer une partie de l'achat de ce véhicule, la municipalité empruntera la somme de 225 000\$ de son fonds de roulement.

ATTENDU QUE le remboursement s'effectuera sur une période de 10 ans de la façon suivante :

2026 : 22 500\$	2031 : 22 500\$
2027 : 22 500\$	2032 : 22 500\$
2028: 22 500\$	2033 : 22 500\$
2029 : 22 500\$	2034 : 22 500\$
2030 : 22 500\$	2035 : 22 500\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU que le conseil autorise M. Benoit Charbonneau Directeur général et greffier- trésorier à emprunter la somme de deux cent vingt-cinq mille dollars (225 000\$) à même son fonds de roulement (Reg. 186-2017) pour financer une partie de l'achat d'un camion 10 roues avec équipements.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.09.189

6. AFFECTATION DE 62 990\$ DU FONDS DE PARCS ET TERRAIN DE JEUX

Transfert de soixante-deux mille neuf cent quatre-vingt-dix dollars (62 990\$) du Fonds de Parcs et terrain de jeux pour le projet de réfection du terrain de pickleball au Parc l'Herbier.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyn Dagenais

ET RÉSOLU d'affecter le fonds de parcs et terrain de jeux au paiement des sommes requises a la réfection du terrain de pickleball au Parc l'Herbier, pour la somme de soixante-deux mille neuf cent quatre-vingt-dix dollars (62 990\$).

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.09.190

7. CERTIFICAT DE CRÉDIT 2025-09-01

Je, Benoit Charbonneau, Directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Lantier, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour les transferts mentionnés ci-dessous :

- Transfert de douze mille neuf cent quarante-deux dollars (12 942\$) provenant de différents postes budgétaires
- Vers
- Différents postes budgétaires

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Steve Martin

ET RÉSOLU d'approuver le certificat de disponibilité de crédit 2025-09-01 au montant de douze mille neuf cent quarante-deux dollars \$ (12 942\$).

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.09.191

8. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dupont

ET RÉSOLU de verser la rémunération au personnel électoral conformément à la grille en vigueur, et, indexé selon les publications de la Gazette officielle du Québec pour l'élection générale 2025 soit :

Président d'élections montant forfaitaire	1 560\$
Président d'élections (élections par acclamation)	780\$
Secrétaire d'élections, 75% du salaire du président d'élections	
Scrutateur	20.13\$/hres
Secrétaire	19.32\$/hres
Primo	20.13\$/hres
Membre de la commission de révision	20.13\$/hres
Formation	17.00\$/hres
Substitut montant forfaitaire	95.00\$
Table de dépouillement vote anticipation, forfait	45.00\$

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.09.192

9. ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 261-2025 CONCERNANT LE ZONAGE

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyn Dagenais

ET RÉSOLU d'adopter le second projet de règlement 261-2025 modifiant le règlement de zonage 154-2014 afin de modifier les conditions à la destruction et reconstruction protégé par droits acquis.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.09.193

10. ADOPTION DU RÈGLEMENT 262-2025 CONCERNANT LE LOTISSEMENT

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Beauregard

ET RÉSOLU d'adopter le règlement 262-2025 modifiant le règlement de zonage 154-2014 afin de modifier les dispositions relatives aux rues à proximité de fortes pentes.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.09.194

11. NOMINATION DE MADAME STÉPHANIE CHARLTRÉ COMME OFFICIÈRE MUNICIPALE

CONSIDÉRANT QUE Madame Stéphanie Charltré agit comme adjointe au service de l'urbanisme et de l'environnement pour la Municipalité de Lantier;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lantier désire s'assurer du respect de sa réglementation et en conséquence sanctionner les contrevenants;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de mandater l'adjointe au service de l'urbanisme et de l'environnement, soit en l'occurrence Madame Stéphanie Charltré pour qu'elle rédige, dresse signifie et dépose à la cour un constat d'infraction lorsqu'elle constate une contravention à l'un ou l'autre des règlements de la municipalité;

C'est pourquoi il est proposé par la conseillère Line Beauregard et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule fait partie intégrante;

QUE l'adjointe au service de l'urbanisme et de l'environnement, soit en l'occurrence Madame Stéphanie Charltré, soit nommée pour agir à titre d'officière municipale pour l'émission des constats d'infractions pour toute contravention à la réglementation de la Municipalité de Lantier;

QU'en conséquence, Madame Stéphanie Charltré soit autorisée à dresser, émettre, signifier et déposer à la Cour municipale tout constat d'infraction à l'encontre de la réglementation de la municipalité de Lantier.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.09.195

12. PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER POUR RÉUSSITE SCOLAIRE NIVEAU PRIMAIRE 2021-2025

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyn Dagenais

ET RÉSOLU de rembourser les frais scolaires selon les modalités du programme.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.09.196

13. BOURSE POUR LES ÉTUDIANTS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RÉCOMPENSE POUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE 2021-2025

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Steve Martin

ET RÉSOLU de remettre des bourses pour les étudiants dans le cadre du programme de récompense pour la réussite scolaire pour l'année 2025 aux enfants inscrits au programme.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.09.197

14. BOURSE AUX ATHLÈTES DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN À L'EXCELLENCE SPORTIVE 2022-2027

ATTENDU QUE la Municipalité de Lantier a adopté en 2022 une politique qui vise à promouvoir localement l'excellence sportive par l'atteinte d'un niveau d'excellence dans une discipline reliée au sport;

ATTENDU QU'elle a comme principal objectif la reconnaissance de Lantiérois et de Lantiéroises qui se distinguent dans leur discipline respective;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lantier a mis en place cette politique reconnaissant que l'atteinte de haut niveau de performances dans le domaine du sport peut engendrer des répercussions positives sur l'ensemble de cette communauté;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dupont

ET RÉSOLU que la Municipalité de Lantier encourage les efforts de perfectionnement et de développement de ses étoiles montantes qui contribuent au rayonnement de la municipalité en remettant, avec fierté, un montant de 1500.00\$ à Mme Chloé Panneton.



ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.09.198

15. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA FONDATION TREMBLANT

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Beauregard

ET RÉSOLU que la Municipalité de Lantier demande une subvention à la Fondation Tremblant pour les projets suivants :

1. Dépouillement de l'arbre de Noël 2025;
2. Camp de jour 2026;

ET de désigner Madame Roxanne Boyer, Adjointe administrative comme représentante autorisée à signer les documents au nom de la Municipalité de Lantier.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.09.199

16. OFFRE DE SERVICE À LA MUNICIPALITÉ DE STE-LUCIE-DES-LAURENTIDES POUR L'ENTRETIEN DE CERTAINS CHEMINS POUR LA PÉRIODE HIVERNALE

ATTENDU QU'une partie du chemin Fournelle, Cadastre 6 030 189 (+-520m) et une partie du chemin du Lac-Ludger, Cadastre 6 030 544 (+-480m) passent obligatoirement par la Municipalité de Lantier pour accéder à des propriétés situées sur le territoire la Municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides;

ATTENDU QUE dans le cadre d'entente de service entre municipalités, le chemin de la Source/8^e rang, cadastre 6 255 530 (+-400m) et sur le chemin de la Sablière/7^e rang, cadastres 6 030 497 et 6 030 498 (+-1.45km) jusqu'à l'intersection du chemin des Hauteurs;

ATTENDU QUE l'offre concerne le déneigement et l'épandage d'abrasif de ces chemins pour l'hiver 2024-2025;

ATTENDU QUE les parties pourront mettre fin à ladite entente en avisant par écrit, et ce, avant le 1er octobre de chaque année;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyn Dagenais

ET RÉSOLU

QUE le coût pour le déneigement de ces chemins soit de 11 220 \$ dollars du kilomètre pour la période hivernale (2025-2026) et devra être réévalué annuellement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

PERIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions

2025.09.200

17. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU que la présente session ordinaire du conseil soit levée à 19 h 47.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

Benoit Charbonneau
Directeur général et greffier-trésorier

Richard Forget,
Maire

Je, Richard Forget, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

